



Un ingénieur du bâtiment au service des particuliers

Prestation d'une visite technique de l'ensemble d'un bien immobilier en individuel ou en copropriété

Acquéreur sur le point d'acheter un bien immobilier et souhaitant avoir un avis technique du bien

Propriétaire souhaitant vendre son bien et garantir aux futurs acquéreurs l'état du bien à la vente

Propriétaire possédant un bien immobilier qui prend de l'âge et qui souhaite se prémunir de toutes dégradations éventuelles

Prestations	Bien individuel	Bien en copropriété
Vérification documentaire	<ul style="list-style-type: none"> Lecture et vérification des diagnostics immobiliers Examen des contrats et factures de maintenances Examen des contrats et factures énergétiques 	<ul style="list-style-type: none"> Lecture et vérification des diagnostics immobiliers Examen des contrats et factures de maintenances Examen des contrats et factures énergétiques Etude des documents AG sur les 5 dernières années
Vérification du bien*	<ul style="list-style-type: none"> Examen visuel de l'ensemble du bien. (Du vide sanitaire jusqu'aux combles) suivant les possibilités d'accès Contrôle de l'hygrométrie Passage de la caméra thermique Contrôle des ouvertures Examen visuel des éléments techniques (VMC, chauffage, chaudière...) Test dans la mesure du possible des éléments techniques (Volets roulants, Climatisation...) 	<ul style="list-style-type: none"> Examen visuel de l'ensemble du bien. Examen visuel de l'état général de la copropriété Visite des combles si accessibles Contrôle de l'hygrométrie Passage de la caméra thermique Contrôle des ouvertures Examen visuel des éléments techniques accessibles Test dans la mesure du possible des éléments techniques (Volets roulants, Climatisation...)
Rapport**	Dans les 24h après la visite	Dans les 24h après la visite

*Aucun sondage destructif ou démontage ne sera réalisé. Il s'agit d'un examen visuel ou à l'aide d'appareil de mesure

**Ce rapport n'a pas pour but de faire apparaître les vices cachés d'un bien, mais d'en donner son état général.

Tarif TTC 2022 :

Surface Habitable	S.H < 100 m ²	99 m ² < S.H < 200 m ²	S.H > 199 m ²
Individuel	350 €	400 €	Sur devis
Copropriété	375 €	425 €	Sur devis